

Circulation
Recueil d'observations de l'association ADEQUA
22 mai 2015

Circulation Chelles

Carrefour des 4 Routes : panneau « Utilisez votre clignotant »

Problème

Le carrefour des 4 Routes a été modifié en giratoire. La fluidité de la circulation s'en est trouvée améliorée mais en heures de pointe, on constate encore que des files de véhicules importantes se créent sur Bobby Sand, Tir et Nast.

Causes

La viscosité des flux est principalement due à l'existence des flux sécants « Sources/ Tir » en ce qui concerne le rond-point Nast/Bobby Sand/ Montfermeil et « Montfermeil/ Tir » pour le giratoire 4 Routes. S'y ajoutent l'arrêt des bus entre les deux ronds-points dans le sens ouest/est et la configuration des lieux qui, pour chaque rond-point, comporte au moins une entrée « montante » qui ralentit le redémarrage et deux entrées « descendantes » pour lesquelles les automobilistes confondent vitesse d'approche élevée et priorité d'insertion. La capacité des giratoires est quant à elle grandement mise en cause par les comportements des usagers : vitesse excessive comme indiqué ci-dessus, conduite agressive créatrice de « coups d'accordéon », absence d'utilisation du clignotant indiquant la sortie prochaine du véhicule engagé dans le rond-point créant une attente indue pour ceux qui pourraient s'engager.

On doit également noter que les flux sécants en provenance de Sources sont des flux « malins » transitant par Gagny et les Abbesses. Aussi, dans le sens est/ouest, les trois flux alimentant le rond-point Nast/ Bobby Sand/ Montfermeil (Nast, Bobby Sand, Sources) n'ont qu'une voie de sortie, à l'exception du tourne-à-gauche vers Sources.

Solutions (propositions de)

Sans attendre des solutions « lourdes » consistant aussi bien en des aménagements (réalisation d'un rond-point à l'issue de « Sources », réalisation de shunts, etc.) qu'en des plans de circulation (découragement des parcours malins, orientation des circulations sur un ou deux axes spécialement aménagés, etc.), trois dispositions pourraient être facilement mises en œuvre.

Toutes trois sont des incitations à modifier les comportements :

- Installer un dispositif ralentisseur avant rond-point sur les voies en pente « descendantes »
- Rappeler par des panneaux d'affichage l'obligation d'utiliser les clignotants et les avantages que cela présente et dont tout le monde bénéficie
- Inciter les automobilistes à une circulation à vitesse basse, continue, quitte à laisser parfois une certaine distance avec le véhicule précédent, mais dans l'objectif de s'arrêter le moins possible

La dernière proposition se vérifie théoriquement (se caler sur le flux le plus lent évite les à-coups) mais aussi pratiquement, par exemple à l'entrée de Chelles par la route de Claye où les automobilistes semblent avoir adopté ce comportement avec une file qui s'étire parfois depuis la station services mais s'écoule en quelques minutes. Dans le cas de figure, on trouve un feu rouge dont la fonction d'arrêter le flux (correspond au ralentissement causé par la voie unique entre les deux ronds-points) et ensuite, une répartition des flux sur trois directions, Chantereine, Chelles centre et Les Coudreaux (correspondant aux trois directions de sortie offertes par chacun des ronds-points).

Tourne à gauche parkings marché et allée Chilpéric

Problème

Malgré les nombreuses possibilités offertes dans un espace limité par la proximité des parkings du marché (souterrain et du parvis) ainsi que de l'allée Chilpéric, des automobilistes continuent par facilité à se garer à contre sens de l'autre côté de leur voie de circulation en traversant la voie de sens contraire.

Outre l'irrégularité d'un tel stationnement, les manœuvres d'arrivée et de départ constituent un risque et ajoutent aux causes de ralentissement des flux sur l'avenue de la Résistance.

Causes

Il s'agit d'un comportement généralisé que l'absence de ligne séparant la chaussée en deux voies facilite.

Solutions (propositions de)

Tracer une ligne blanche continue au milieu de la chaussée de l'avenue de la Résistance depuis Boulevard Chilpéric jusqu'à Albert Caillou, seulement interrompue aux intersections. Avertir des possibilités de stationnement sur la zone, puis sanctionner les véhicules stationnant en sens inverse du sens de circulation.

Virage Nast (ancienne ferme au débouché de Louvois)

Problème

Les automobilistes circulent vite et « coupent » le virage en engageant la voie de sens opposé.

Causes

Le virage est pratiquement à angle droit et la limitation de vitesse aussi bien du fait de cette configuration que de la situation en « zone 30 » n'est pas respectée.

Solutions (propositions de)

Bien délimiter les deux voies en rendant visible leur séparation par le tracé d'une ligne blanche continue. Si c'est possible, remplacer tout ou partie de cette ligne par un séparateur franchissable, comme il en existe un sur Léna au débouché de Friedland.

Installer plus souvent le radar pédagogique et si nécessaire, donner suite aux constatations par des contrôles de police. Installer un panneau « zone 30 – rappel »

Assurer la cohérence de l'aménagement de la rue G. Nast sur la totalité de sa longueur avec son statut de zone 30

Tourne à gauche Castermant/ Arcades fleuries

Problème

L'intersection du Boulevard Castermant avec la rue des Arcades fleuries est protégée par des feux routiers. Pour accéder à la rue des arcades fleuries en tournant à gauche, il faut, non pas utiliser un « sas » en milieu de chaussée, mais une voie qui s'écarte d'abord sur la droite puis coupe le boulevard vers les Arcades.

Quand le feu est au rouge sur Castermant et donc au vert au débouché de cette dernière voie, les automobilistes indécis allant en direction de Brou et donc bloqués sur le boulevard pour laisser le passage vers Arcades, quittent le boulevard pour emprunter la voie déviée et profiter du feu vert pour se reporter sur la continuité du boulevard Castermant.

Cause

Le comportement des automobilistes s'adapte à la signalisation existante qui permet techniquement la manœuvre et alors qu'aucune signalisation n'en marque formellement l'interdiction.

Solution

Les véhicules circulant sur le boulevard castermant dans sa continuité ne doivent plus pouvoir utiliser le dispositif comme un shunt. En s'inspirant de l'exemple de l'hôpital de Maison Blanche sur la RN34, l'accès à la déviation doit être interdit lorsque le feu à sa sortie est au vert pour rejoindre les Arcades. Ceci nécessite d'offrir sur la voie déviée une capacité de stockage suffisante. Un allongement de la voie déviée serait à envisager. Cet allongement aurait peut-être pour effet « technique » de rendre impossible le déport de la voie « directe » vers la voie déviée qui ne serait plus alors accessible que par la voie empruntant le rond-point « Terre Ciel ». Cette dernière situation ressemblerait à celle distribuant les flux Est/Ouest entre Castermant et RN34.

Stationnement Chelles

Parcmètre parking mairie

Problème

Le parcmètre du parking de la mairie côté parc retarde d'une heure

Cause/solution

Réglage à faire

Stationnement Bd Pierre Mendès France

Problème

Des véhicules (en particulier de livraison) stationnent sur les voies du boulevard, sans pénétrer pour cela dans les contre-allées. Le véhicule en stationnement ralentit les flux et son conducteur se met en danger en ouvrant sa porte du côté d'un trafic important.

Cause

L'occupation de la totalité des places de stationnement dans la contre-allée ne peut être invoquée, d'une part parce qu'il est toujours possible de rechercher une place dans une autre section de cette contre-allée, d'autre part parce que le véhicule peut s'arrêter très temporairement au milieu de cette contre-allée (en laissant une capacité de « stockage » pour d'autres véhicules qui y viendraient entretemps), en attendant qu'une place se dégage ou de repartir. Plus vraisemblablement, il s'agit d'une facilité que s'accorde le conducteur pour gagner ou perdre le moins de temps possible. Cette obsession de ne pas perdre de temps étant par prise comme excuse pour minimiser la gêne occasionnée.

Solution

Bien marquer l'interdiction de stationner Bd Mendès France. La mise en place de panneaux risquant d'en rajouter là où il y en a déjà beaucoup, peindre les bordures de trottoir d'une bande jaune continue matérialisant l'interdiction de stationner et de s'arrêter.

Stationnement sur trottoir

Problème

Des conducteurs stationnent sur le trottoir au droit du portail d'accès aux installations SnCF, avenue de la résistance, avant le pont SnCF. Outre l'infraction au code de la route, le gêne est réelle pour les piétons et l'insertion dans la circulation après stationnement est difficile.

Causes

Il y a un panneau « stationnement interdit » apposé sur le portail qui laisse à penser que l'on peut stationner sur le tronçon de l'avenue de part et d'autre du bateau faisant face au portail, mais comme cela est d'évidence dangereux, le conducteur indélicat préfère, plutôt que chercher une place plus loin, utiliser le trottoir, suffisamment large pour accueillir une voiture et arguer qu'il ne fait que s'arrêter au sens du code de la route .

Solution

Mettre un panneau « arrêt interdit » pour lever l'ambiguïté et pouvoir sanctionner sans contestation l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir.

Parking parvis du marché

Problème

Il n'y a pas de panneau spécifique « parking », qui règle la circulation mixte voiture/piétons, et seules les indications correspondant au stationnement payant et le tracé des emplacements sur le sol indiquent la vocation du lieu. Même absence de réglementation pour la rampe permettant le passage du parking aérien du marché à celui du parc derrière la chapelle.

Cause/solution

Pallier l'absence de panneau « parking » d'une part et matérialiser la priorité des piétons sur la rampe.

Signalisation contradictoire

Problème

Avenue Colbert, il y a un panneau « stationnement interdit » du côté droit, à chaque extrémité, alors que le stationnement y est alterné par quinzaine.

Cause/solution

La signalisation est à mettre en cohérence.

Virage Nast (ancienne ferme et/ou débouché de Louvois)

Problème

Côté pair, les véhicules en stationnement gênent la visibilité vers la gauche des voitures voulant s'engager depuis le stop en sortie de Louvois et la situation empire avec la disposition des poubelles de l'immeuble.

La position des poubelles oblige la benne à s'arrêter juste après le virage, d'où elle est peu visible, ce qui crée un obstacle et un risque pour les opérateurs. Par ailleurs, il arrive qu'un camion stationne en amont du virage, hors de tout emplacement, pour livraison.

Causes

Les emplacements de stationnement (ou leur absence) et de placement des poubelles. Aussi la mauvaise conduite des usagers de la rue qui vont trop vite et coupent le virage (cf. supra)

Solution

Supprimer une place de stationnement en y plaçant une jardinière afin d'élargir l'angle de vision et déplacer le positionnement des poubelles en amont (vers Résistance). A ce même endroit, enlever le poteau qui n'est plus utilisé et ménager au moins une place de stationnement mixte livraisons/stationnement avec affichage des heures réservées à la livraison. Remettre les potelets qui interdisent de stationner dans le virage.

Piétons Chelles

Banc arrêt bus Digoy

Problème

Le banc de l'arrêt de bus « Digoy », à l'angle des avenues Georges Digoy et des Abbesses a été descellé et enlevé. C'était le seul endroit sur la longue avenue des Abbesses où les piétons allant ou revenant de courses au centre-ville pouvaient trouver à marquer une pause. Les personnes âgées, les plus intéressées, sont contraintes de s'appuyer sur les murs de clôture lorsqu'ils sont assez bas, mais toujours inconfortables et même inappropriés.

Causes

Actions des riverains qui ont petit à petit pétitionné pour enlever les bancs publics jusqu'à leur disparition et non remplacement du banc de l'arrêt Digoy.

Solution

Remplacer le banc de l'arrêt Digoy. Amorcer une campagne de sensibilisation pour expliquer l'intérêt de bancs publics. Favoriser une ligne de transport en commun desservant les lieux d'habitation lointains (par exemple en prolongeant la ligne 701 vers le centre-ville de Chelles)

Pictogramme « passez piétons » HS

Problème

Au débouché de la rue G. Nast sur Résistance, le pictogramme « piéton » vert reste éteint.

Cause/solution

Panne à réparer

Boîte aux lettres

Problème

La boîte aux lettres anciennement située à l'origine de l'avenue Foch, devant la boulangerie, n'est pas remplacée alors que son utilité est reconnue et son remplacement demandé par les usagers et associations.

Causes

Enlevée à la suite de travaux, elle dépend d'un nouveau programme de mise en place de La Poste qui argue par ailleurs qu'il existe dans le périmètre une autre boîte aux lettres à la gare routière

Solution

Le programme de La Poste doit prévoir le remplacement parce que la boîte aux lettres de la gare routière ne s'adresse pas aux mêmes usagers, qu'elle oblige à un détour inadapté et qu'elle est située à un endroit qui la rend peu visible.

Egalement, il n'est pas compréhensible que la boîte aux lettres de la rue Gambetta ait été, elle, remplacée par un nouveau modèle, sans doute pour améliorer le service rendu, alors que ce service est retiré en centre-ville.